



EDITION 2011



Partenaire officiel

CIRCUIT FRANCE OPEN **REGLEMENT**





Edition 2011

Partenaire officiel

Circuit France Open Règlement.

Table des matières.

- 1.0 ORGANISATION DU CIRCUIT.
- 2.0 TOURNOI DE SIMPLE.
- 2.1 Tournois France Série.
Format de tableau à établir.
- 2.2 Tournois ITF Series & Futures.
- 2.2.1 Tableau Principal / Epreuve de simple
- 2.2.2 Autres tableaux.
- 2.3 Championnats (inter) Régionaux individuels.
- 2.3.1 Format de tableau à organiser.
- 2.3.2 Participation et regroupement.
- 2.3.2.a Participation.
- 2.3.2.b Regroupement.
- 2.4 Têtes de série..
- 2.5 Placement des têtes de série.
- 2.5.1 Division B,C et D.
- 3.0 TOURNOI DE CONSOLATION
- 3.0.1 Tournoi France Série
- 3.0.2 ITF & Futures Serie.
- 4.0 EPREUVE DE DOUBLE.
- 4.1 Tournois France Série.
- 4.2 Tournois ITF Série & Futures.
- 4.3 Format de tableaux à utiliser
- 4.4 Têtes de Série
- 4.4.1 Catégorie ITF Série & Futures.
- 4.4.2 France Série.
- 4.4.3 Tirage au sort.
- 5.0 CLASSEMENT DU CIRCUIT
- 5.1 Tournoi de simple. Cotation.
- 5.2 Points de Bonus.
- 5.2.1 Tableau Principal (ITF Série) / Tableau Final (France Série)
- 5.2.2 Second Tableau / Tableau 2^e série et autres Division ou tableaux.

- 5.3 Disposition particulière concernant les joueurs non-classés.
 - 5.4 Cotation tournois féminins (Femina Tennis Tour)
 - 5.4.1 Points de bonus
 - 5.4.2 Tableau ITF Série.
 - 6.0 DEROULEMENT DES PARTIES.
 - 6.1 Tournoi de simple
 - 6.2 Tournoi de double.
 - 6.1.2 Tableau Principal (ITF & Futures Séries) ou Tableau final (France Série.
 - 6.2.2 Autres divisions ou tableaux
 - 6.2.3 Double féminin en catégorie France Série.
 - 6.3 Intempéries.
 - 7.0 JUGE ARBITRAGE - ARBITRAGE.
 - 8.0 CODE DE CONDUITE.
 - 8.1 Personnes habilitées à faire respecter le Code conduite et à proclamer une sanction.
 - 8.2 Procédure d'application.
 - 8.3 Retards et forfaits.
 - 8.4 Suspension d'un joueur.
- Annexe : Valeur points / classement (Pour établissement têtes de Série double)



BNP PARIBAS
La banque d'un monde qui change

Edition 2011

Partenaire officiel

CIRCUIT FRANCE
OPEN
REGLEMENT

1-0 : ORGANISATION DU CIRCUIT.

1-1 : Le Circuit France Open (C.F.O.) représente un ensemble de tournois de différentes catégories organisés entre le 1^{er} janvier de chaque année et la date fixée par la Commission Tennis compte tenue de l'organisation des Championnats de France Individuel, phase finale du Circuit.

1-2 : Le calendrier étant réalisé en année civile, pour qu'un tournoi soit intégré au "C.F.O.", il convient à l'organisateur de faire une demande d'homologation auprès de la Commission Tennis chaque mois de septembre de l'année en cours pour son organisation l'année suivante.

1-3 : Chaque organisateur aura à sa disposition un cahier des charges sur l'organisation d'un tournoi du Circuit France Open, les instructions de ce cahier devront être intégralement respectées sous peine de se voir retirer l'homologation du tournoi pour le Circuit France Open. Le cahier des Charges est aussi disponible sur www.tennishandisport.com sous l'onglet Documentation.

1-4 : Les résultats en simple obtenus par les joueurs lors des tournois du "C.F.O." leurs permettront d'être qualifiés pour les Championnats de France Individuel, finale du Circuit.

1-5 : Par ailleurs, il appartiendra à chaque organisateur, s'il le souhaite, après une année d'organisation de solliciter, avec l'approbation de la Commission Tennis Handisport, auprès de l'International Tennis Federation (ITF), une homologation afin que le tournoi soit intégré au "NEC Wheelchair Tennis Tour"; comme épreuve de catégorie "ITF Série ou Futures Series" et compter ainsi pour le classement international.

Les demandes d'homologation sont à effectuer au mois de mai pour l'année suivante. (information et demande d'homologation auprès de la Commission tennis).

2-0 : TOURNOI DE SIMPLE.

2-1 :: Tournois France Série

Format de tableau à établir

Pour les joueurs de non - classés à la première série il conviendra d'établir plusieurs tableaux à entrées échelonnées en prenant en compte le classement fédéral des joueurs.

Il est très important que cela soit strictement respecté afin qu'aucun joueur ne soit pénalisé pour sa qualification pour les championnats de France individuels, phase finale du circuit.

Pour les non-classés il n'est pas autorisé à les placer au premier tour contre des joueurs classés.

Pour les joueurs classés, selon le profil des inscriptions, il sera admis qu'ils puissent être placés au premier tour contre des joueurs de classement équivalent, **mais pas contre des joueurs de classement supérieur.**

2 (minimum) à 4 tableaux devront être présentés incluant les joueurs suivants :

1^{er} Tableau ▶ : Joueurs non-classés.

2^e Tableau ▶ : Joueurs de 3^e série.

3^e Tableau : ▶ Joueurs de 2^e série.

Tableau final : ▶ Joueurs de 1^e série.

⇒ Selon le profil des joueurs inscrits, le contenu de chaque tableau peut être légèrement modifié, et il sera possible, si cela se justifie (et après accord du Responsable de la Réglementation) de regrouper des joueurs de séries différentes dans un même tableau (Joueur non-classés et 3^e série ou 3^e & 2^e série par exemple) et de ne constituer dans ce cas que 3 tableaux ou 2 tableaux minimum.

Attention : Il est obligatoire que tous les tableaux (du tableau non - classés au tableau final au) soient menés à terme.

2-2 : Tournois ITF Serie & Futures

Ces tournois ayant une homologation ITF doivent suivre la réglementation internationale :

En voici la description. **Merci en complément de consulter le document "Wheelchair Tennis Handbook" qui vous a été adressé par l'ITF et disponible sur www.itfwheelchairtennis.com** sous l'onglet « Rules ».

2-2-1 : Tableau Principal / Epreuve de simple :

Tous ces tableaux doivent se dérouler à partir d'un départ en ligne

Catégorie Futures/ITF Serie 2 & 3 (Résumé du Wheelchair tennis Handbook de l'ITF)

Messieurs : (*concerne les ITF Serie 2)

Tableau de 16(24*) joueurs^o comprenant ^o:

- ▶ Les 13(21*) joueurs les mieux classés au classement international de la semaine précédent le tournoi
- ▶ 2 Wild cards (Décision du Comité de tournoi)
- ▶ 1 Feed up card (si sollicitée)

Dames :

Tableau comprenant :

Toutes les joueuses inscrites dans le tournoi disposant d'un classement international

Notes : Futures Serie : En fonction du niveau des joueurs inscrits au tournoi, Il est possible d'accepter un nombre de joueurs supérieur à 16 dans le tableau Principal, Toutefois, le nombre de points distribués pour le classement international ne sera attribué qu'aux 16 derniers joueurs du tableau.

Attention toutefois à ne pas abuser de cette possibilité et n'admettre dans ce tableau que des joueurs qui souhaitent réellement y jouer.

ITF Serie 2 & 3 : Il n'est pas autorisé pour les messieurs à élargir le tableau Principal, les joueurs suivants inscrits en 1^{er} / 2^e tableau, seront placés dans le second tableau.

2-2-2 : Autres tableaux: * *

Catégorie Futures : (Résumé du Wheelchair Tennis Handbook de l'ITF)

Pas d'obligation en ce qui concerne la taille des tableaux, attendu que ceux-ci ne distribuent pas de points pour le classement international. Hormis le Tableau Principal, les tableaux suivants seront organisés **en progression***, le nombre de tableaux à établir sera fonction du profil des joueurs inscrits (Il est recommandé de demander conseil auprès du Responsable de la Réglementation).

Catégorie ITF Serie 2 & 3 : (Résumé du Wheelchair Tennis Handbook de l'ITF)

Messieurs

Second tableau :

Tableau de 16 joueurs comprenant :

- ▶ Les 16 joueurs les mieux classés (au classement international de la semaine précédent le tournoi *), suivants ceux qui ont été retenus pour le Tableau Principal.

Note : Au minimum, le 2^e tableau doit être composé de 5 joueurs pour l'attribution des points par l'ITF

En fonction du niveau des joueurs inscrits au tournoi, Il est possible d'accepter un nombre de joueurs supérieur à 16 dans le second tableau, mais les points distribués par l'ITF ne seront attribués qu'au tour incluant les 16 derniers joueurs de ce tableau.

Division B ; C ; D *:

Les tableaux suivants seront organisés en priorité en progression, le nombre de tableaux à établir sera fonction du profil des joueurs inscrits (Il est recommandé de demander conseil auprès du Responsable de la Réglementation).

**** Important** Il est rappelé aux organisateurs dont l'organisation de leur tournoi se déroule en même temps qu'un tournoi de catégorie France Série, qu'ils doivent accepter en priorité les joueurs classés au niveau international et orienter les joueurs NC et 3^e série française vers le tournoi de catégorie France Série organisé le même week-end.

*** Attention** : Il est obligatoire que tous ces tableaux (Divisions B, C D) soient menés à terme.

Dames

Second tableau :

Toutes les joueuses disposant d'un classement international seront intégrées dans un seul tableau. Toutefois si d'autres joueuses ne disposant pas d'un classement international sont inscrites et d'un niveau de jeu très inférieur, afin d'équilibrer les niveaux de jeu, il est recommandé de les placer dans un tableau différent qui ne recueillera des points que pour le classement du C.F.O. (Championnat de France).



* Classement du « NEC Wheelchair Tennis Tour » disponible par internet sur le site www.itfwheelchairtennis.com sous l'onglet « Ranking ».

2-3 : Championnats (inter) Régionaux individuels.

2-3-1 : Format de tableau à organiser.

Voici les dispositions concernant l'organisation des championnats (inter) régionaux.

- ▶ Le juge-arbitre organisera selon le profil des joueurs inscrits le plus grand nombre de tableaux possible afin qu'il soit délivré le plus grand nombre de titres possible, l'idéal étant d'organiser si le profil des joueurs inscrits le permet :

1 Tableau NC / 1 tableau 3^e série / 1 tableau 2^e série / 1 tableau 1^e série et 1 tableau joueuse.
Mais si le profil et le nombre des joueurs ne le permet pas, le juge-arbitre pourra être amené à organiser : Exemples :

1 tableau NC	ou	1 tableau NC
1 tableau classé		1 tableau 3 ^e série
		1 tableau 1 ^e / 2 ^e série

Note : Un tableau avec seulement 2 joueurs (Finale directe) peut être, à l'extrême, organisé si 2 joueurs ont un profil très différent des autres joueurs inscrits (exemple : 2 joueurs non-classés ou 2 joueurs de 3^e série inscrits avec des 1^e et 2^e série) quitte à les positionner aussi **en plus** avec les autres joueurs en progression. Cette disposition permet ainsi de délivrer un titre régional.

D'une manière générale :

- ▶ Les tableaux sont, en priorité, à entrées échelonnées,
- ▶ Le passage d'un tableau à un autre n'est pas obligatoire,
- ▶ Les dispositions concernant les têtes de série sont identiques à celles des tournois France Série.
- ▶ Une cotation sera adaptée dans tout les cas en fonction des joueurs inscrits ayant effectivement joués.

➔ ATTENTION : Il est obligatoire que la liste des inscrits à un championnat régional soit communiquée à Joseph Latacz responsable de la Réglementation pour orientation sur le format (poule, progression ou tableau séparé) à mettre en place. Priorité sera toujours donné (rappel) à l'organisation de tableaux séparés afin de pouvoir délivrer des titres de champions régionaux.

2-3-2 : Participation et regroupement.

2-3-2a : Participation.

Pour participer au Championnat (inter)régional individuel d'une zone, tout joueur licencié et à jour de ses cotisations devra être :

- Soit domicilié et licencié dans la zone concernée et résidant effectivement dans celle-ci
- Soit domicilié dans la zone concernée et résidant effectivement dans celle-ci, mais licencié et participant au championnat par équipes dans une autre zone
- Soit Licencié et participant au championnat par équipe dans la zone concernée, domicilié et résidant dans une autre zone.

Un joueur ne peut participer au Championnat Régional Individuel que dans une seule zone pour une saison donnée.

Sans changement dans sa situation un joueur ne peut modifier son choix les saisons suivantes, sauf dérogation accordée par le Comité Directeur dans l'intérêt de la compétition.

2-3-2b : Regroupement.

Si dans une zone il n'est pas organisé de Championnat Régional ou si une catégorie ne l'était pas, les joueurs concernés de cette zone seront autorisés à intégrer la région la plus proche après autorisation auprès de la Direction Sportive.

2-4 : Têtes de série.

Tournois France série : Prise en considération du classement fédéral des joueurs.

Tournois Catégorie ITF & Future Serie : Prise en considération du classement international des joueurs pour tous les tableaux

Pour toutes les catégories :

jusqu' à 8 joueurs	2 têtes de série
de 9 à 12 joueurs	4 têtes de série
de 13 à 16 joueurs	4 têtes de série
de 17 à 24 joueurs	8 têtes de série

2-5 : Placement des têtes de série & tirage au sort.

Après le placement des têtes de série :

ITF Série : N°1 (haut de tableau) & 2 (bas de tableau) suivant la réglementation I.T.F.

France Série : N°2 (haut de tableau) & 1 (bas de tableau) suivant la réglementation FFT.

Tirage au sort public des autres têtes de série par paire (Les têtes de série 3 & 4; puis les 5, 6, 7 & 8, leur place étant définie dans le tableau).
Puis tirage au sort intégral des autres joueurs.

2-5-1 : Division B; C; et D :

Il appartiendra au Juge-arbitre de placer les joueurs en fonction de leur classement fédéral.

3.0 : TOURNOI DE CONSOLATION

► **L'organisation d'un tableau de consolation est obligatoire, mais la participation d'un joueur à l'épreuve de consolation ne l'est pas**, le juge arbitre devra donc s'enquérir auprès des joueurs concernés s'ils désirent participer à cette épreuve avant de constituer son tableau afin d'éviter des forfaits qui n'auraient pas lieu d'être.

3-0-1 : Tournoi France Série :

Cette épreuve sera obligatoirement organisée et proposée à tous les joueurs non Classés et les joueurs classés en 3^e série jusqu'à 30/8 (inclus) ayant perdu leur premier match.
Selon le planning, il est à la discrétion du Juge - arbitre d'organiser un deuxième tableau de consolation avec les joueurs classés à partir de 15/6 ayant perdu leur premier match.

3.0.2 : ITF & Futures Serie :

Selon la réglementation internationale le tournoi de consolation est obligatoire sauf pour la catégorie Futures Série*.

Il sera proposé à tous les joueurs ayant perdu leur 1^{er} match, sauf pour les têtes de Série placés directement au second tour (bénéficiant d'un bye). 4 joueurs au minimum doivent être inscrits pour validation et attribution de points par l'ITF.

** Même si l'épreuve n'est pas obligatoire pour l'ITF, chaque organisateur d'un tournoi Futures Série veillera toutefois à en organiser un afin que les joueurs venant de loin puissent avoir la possibilité de jouer au moins un second match. Les résultats seront pris en compte pour le classement fédéral des joueurs.*

4-0 : ÉPREUVE DE DOUBLE.

4-1 : Tournois France Série.

Deux (**minimum**) à 3 tableaux de double seront établis :

Selon le profil des inscriptions :

- Un tableau réunissant les joueurs non - classés. & de la 3^e série
- Un tableau réunissant les joueurs 2^e & 1^e série.

Voire 2 tableaux séparés pour les joueurs classés : soit un premier tableau réunissant les joueurs non-classés ; un second avec les joueurs de 3^e série, et un troisième réunissant les joueurs de 2^e et les joueurs 1^e série.

- **NOTA** Si dans le ou les tableaux regroupant les 1^e et 2^e séries un nombre de joueurs impairs étaient inscrits, un joueur du tableau inférieur peut être qualifié pour la bonne marche de la compétition. **Dans ce cas**, si la paire constituée avec ce joueur perd lors de son premier tour celui-ci et uniquement celui-ci peut rejoindre son tableau d'origine (il aura donc participé à deux tableaux de double).

4-2 : Tournois ITF Serie & Futures. (Résumé du Wheelchair Tennis Handbook de l'ITF)

Tournoi Futures Serie :

Le tableau Principal sera constitué au minimum de 4 équipes composées par les 8 joueurs inscrits au tournoi les mieux classés selon le classement international de double.

Il sera ensuite constitué 1 à 2 tableaux selon le nombre et le profil des joueurs inscrits restants.

Tournoi ITF Serie 3 :

Le tableau Principal et le second tableau seront constitués au minimum de 5 équipes composées par les joueurs inscrits au tournoi les mieux classés selon le classement international de double.

S'il n'était pas possible de constituer 5 équipes dans le second tableau, il sera possible de rassembler premier et deuxième tableau pour ne faire qu'un seul double.

Il sera ensuite constitué 1 à 2 tableaux selon le nombre et le profil des joueurs inscrits restants.

4-3 : Format de tableau à utiliser : **Départ en ligne.**

Pour tous les tableaux de double, le juge arbitre construira des tableaux avec un départ en ligne. Si le nombre des équipes engagées n'est pas un multiple de 8, les entrées s'étaleront **au plus sur 2 tours** avec un pré-tour.

4-4 : Têtes de série :4-4-1 : Catégorie ITF Serie & Futures: (Résumé du Wheelchair Tennis Handbook de l'ITF)

Prise en compte du classement international de double pour l'établissement des têtes de série.

Valeur d'une équipe : Par addition arithmétique des classements de double des 2 joueurs (la paire qui dispose de la plus petite somme est N°1 etc...)

Pour les autres tableaux, le juge-arbitre tiendra compte du classement fédéral de simple des joueurs pour établir les têtes de série.

4-4-2 : France Série :

Pour tous les tableaux, le juge arbitre **prendra en considération uniquement le classement fédéral de simple des joueurs.**

Pour constituer la hiérarchie des paires de double, *se référer au document annexe à la fin du règlement.*

Le nombre de têtes de série sera déterminé en fonction du nombre d'équipes participant au tournoi de double. (voir tableau en 5-5).

4-4-3 : Tirage au sort.

Une fois le nombre de têtes de série déterminé et après avoir placé les têtes de série n°1 & n°2, (selon la réglementation ITF pour les ITF & Futures Series, ou fédérale pour les France Série), il sera pratiqué un tirage au sort par paire pour le placement des têtes de série suivantes. Ensuite un tirage au sort intégral devra être fait pour le placement des autres équipes.

5-0 : **CLASSEMENT DU CIRCUIT**

Tournoi après tournoi les classements du circuit seront réactualisés et expédiés à l'organisateur du tournoi suivant pour affichage, ils seront également disponibles sur le site internet www.tennishandisport.com

5-1 : Tournoi de simple : Cotation

La Commission tennis pourra être amenée à ajuster l'attribution des points dans le cas d'une situation exceptionnelle non envisagée dans les cotations ci-dessous.

La cotation appliquée est fonction du niveau de jeu d'ensemble des joueurs inclus dans chaque tableau selon leur classement fédéral ou leur assimilation* au classement fédéral quelle que soit la catégorie du tournoi.

* Tous les joueurs étrangers participant à un tournoi France Série seront systématiquement assimilés à un classement fédéral français. L'assimilation sera effectuée dès que la Direction Sportive aura communication de la liste des joueurs participants au tournoi. A la responsabilité de l'organisateur de contacter la D.S. en temps utile.

Tableau final / Tableau Principal

Nb de joueurs 1 ^e série	Vainqueur	Finaliste	½ Fin.	¼ fin.	1/8 fin.	1/16 fin.	1/32 ^e	1/64 ^e
1	350	150	120	100	60	40	20	10
2	450	350	150	120	100	60	40	
de 3 à 4	600	450	350	150	120	100	60	
de 5 à 8	800	550	400	200	150	120	100	
9 à 12	900	650	450	300	200	150	100	
13 à 16	1100	850	600	450	300	200	100	
+ de 16	1600	1300	1100	600	400	250	100	

2^e tableau (2^e série ou 2^e / 3^e série)

Nb de joueurs 2 ^e série	Vainqueur	Finaliste	½ fin.	¼ fin.	1/8 fin	1/16 fin.	1/32 ^e
2 ou 3	125	110	100	60	40	20	
de 4 à 8	150	130	110	80	70	55	
9 à 12	200	150	120	100	80	60	40
+ de 12	250	180	150	120	100	80	60

3^e tableau (3^e série)

Nb de joueurs 3 ^e série	Vainqueur	Finaliste	½ fin.	¼ fin.	1/8 fin	1/16e	1/32 ^e
De 1 à 8	80	65	50	40	20	10	
de 9 à 12	100	80	65	50	40	20	10
de 13 à 16	120	100	80	65	50	40	20
+ de 16	150	120	100	80	65	50	40

Note : Ne pourra prétendre marquer plus de 100 points (+ une bonification de 20 points et les points de bonus en cas de victoire(s)) pour un classement 2^e série et plus de 70 points (+ une bonification de 10 points et les points de bonus en cas de victoire(s)) pour un classement 3^e série, tout joueur disposant d'un classement fédéral en 2^e ou en 3^e série intégré directement :

- ▶ dans le tableau final d'un Tournoi ITF Série grâce à son classement international, à une "feed up card" ou une "Wild card",
- ▶ dans le tableau final d'un tournoi France Série.

Une victoire acquise par W.0 compte comme match gagné pour l'attribution des points selon le tour concerné dans la limite de la disposition ci-dessus.

Dans les tableaux à départ en ligne les joueurs de première série marqueront l'intégralité des points selon le tour concernés même si ils perdent leur premier match.

Tournoi France Série :

Dans les tableaux établis en "progression" les joueurs directement placés "dans les points", ne marqueront que la moitié des points s'ils perdent leur premier tour sauf s'ils jouent à égalité de classement fédéral.

Les points acquis dans le 2^e ou le 3^e tableau ne sont pas cumulables avec ceux acquis dans le tableau supérieur pour lequel le joueur est qualifié. Il sera comptabilisé au joueur le montant le plus élevé.

Une victoire acquise par W.0 compte comme match gagné pour l'attribution des points selon le tour concerné

5-2 : Points de Bonus :

Des points de bonus seront distribués à condition d'avoir effectivement joué le match (aucun point de bonus n'est attribué en cas de victoire par forfait).

Aucun point pour le classement du Circuit n'est attribué en match de consolation.

5-2-1 : Tableau Principal (ITF Serie)

Match gagné à classt inter inf : 4
 Match gagné à classt inter égal : 6
 Match gagné à classt inter sup : 10
 Match gagné à classt inter sup 20 places et + : 20

Tableau Final (France Série) *

Match gagné à classt fédéral inf : 4
 Match gagné à classt fédéral égal : 6
 Match gagné à classt fédéral sup : 10
 Match gagné 2 classt fédéraux sup et + :20

* Bonus appliqué lorsqu'au moins 4 joueurs 1^e série sont impliqués dans le tableau final, sinon c'est barème ci-dessous qui sera appliqué.

5-2-2 : Second Tableau / Tableau 2^e série et autres Division ou tableaux :

- * Match gagné à classement international ou fédéral inférieur : + 2 points.
- * Match gagné à classement international ou fédéral égal : + 3 points
- * Match gagné au classement international ou fédéral supérieur : + 4 points
- * Match gagné à 2 classements internationaux ou fédéraux supérieurs et plus + 5 points

5-3 : Disposition particulière concernant les joueurs non-classés.

Parallèlement au classement du circuit pour tous les joueurs y participant, un classement des joueurs non classés est mis en place en vue d'une qualification aux championnats de France non-classés (voir règlement de la phase finale du circuit).

Voici le barème qui leur sera appliqué :

- * Victoire dans le tableau principal sur un joueur N.C. 1,5 pt.
- * Victoire dans le tableau de consolation sur un joueur N.C. 0,5 pt.
- * Victoire sur un joueur classé à 30/6 2,0 pt.
- * Victoire sur un joueur classé à 30/7 et au dessus 2,5 pt.

Une victoire acquise par forfait (W.O.) comptera pour la moitié.

ex.: Un joueur N.C. gagnant par W.O. sur un joueur classé 30/7 ne remportera que 1,25 Pt.

5-4 : Cotation tournois féminins. (Fémina Tennis Tour)

Catégorie des tournois :

Points distribués :

Nb de participantes	Vainqueur	Finaliste	½ finaliste	¼ finaliste	1/8 finaliste	1 ^{er} tour
17 à 24	750	600	450	300	200 (75)*	75
12 à 16	600	450	300	200 (50)*	50	
9 à 12	550	400	250	150 (50)*	50	
5 à 8	500	350	200 (50)*	100 (50)*	50	
5 à 8 joueuses non classées en série 1A	75	50	25	15		

* Toute joueuse ayant perdue son premier match se verra attribuée le nombre de points entre parenthèse.

Format en poule : (3 à 4 joueuses).

Nb de participantes	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e
4	300	150	75	25
3	200	100	25	
3 ou 4 NC en série 1A	50	20	15	10

La Commission tennis pourra être amenée à ajuster l'attribution des points dans le cas d'une situation exceptionnelle non envisagée dans les cotations ci-dessus.

5-4-1 : Points de Bonus :

Des points de bonus seront distribués à condition d'avoir effectivement joué le match (aucun point de bonification n'est attribué en cas de victoire par forfait).

Aucun point pour le classement du Circuit n'est attribué en match de consolation.

5-4-2 : Tableau ITF Serie

Match gagné à classt inter inf : 4
 Match gagné à classt inter égal : 6
 Match gagné à classt inter sup : 10
 Match gagné à classt inter sup 10 places et + : 20

Tableau France Série

Match gagné à classt fédéral inf : 4
 Match gagné à classt fédéral égal : 6
 Match gagné à classt fédéral sup : 10
 Match gagné 3 classt fédéraux sup : 20

6-0 : DÉROULEMENT DES PARTIES.**6-1 : Tournoi de simple.**

Toutes les parties de simple devront se dérouler obligatoirement au meilleur des 3 manches de 6 jeux avec jeu décisif dans chaque manche à 6 jeux partout. (Tableau principal et tableau de consolation).

6-2 : Tournoi de double.**6-2-1 : Tableau Principal (ITF & Futures Series) ou Tableau final (France Série)**

Les tournois de double seront joués au meilleur des 3 manches, les 2 premières de 6 jeux avec jeu décisif dans chaque manche à 6 jeux partout, la 3^e sera remplacée par un Super Jeu Décisif de 10 pts à condition que cela soit annoncé dans le formulaire d'inscription et avoir demandé l'accord de l'ITF pour les tournois ITF et Futures Série.

6-2-2 : Autres divisions ou tableaux.

Les autres divisions de double seront jouées au meilleur des 3 manches, les 2 premières à 6 jeux avec jeu décisif dans chaque manche à 6 jeux partout avec avantage, la 3^e sera un super tie-break de 10 pts ou en 9 jeux avec jeu décisif à 8/8, pendant toute la durée du tournoi, ou jusqu'au tour décidé et annoncé par le juge arbitre du tournoi, avant le début de celui-ci.

6-2-3 : Double féminin en catégorie France Série.

Les joueuses présentes si elles le souhaitent sont autorisées à évoluer dans le double messieurs lorsqu'il y aura jusqu'à 5 joueuses mais dans ce cas, il ne sera pas organisé de double dames en plus.

Au delà de 5 joueuses, le double dames sera obligatoire, mais en cas de nombre impair de joueuses inscrites, au delà de 6 joueuses il sera possible à la joueuse sans partenaire d'évoluer dans le double masculin.

6-3 : Intempéries.

Lors d'intempéries ou dans des circonstances exceptionnelles, le Juge-Arbitre en concertation avec le Comité de Tournoi peut être amené à modifier le format des matchs, voire supprimer certains tableaux. Ces modifications devront avoir lieu graduellement tableau après tableau, dans l'ordre suivant :

1) Format traditionnel remplacé par : matchs en 3 manches de 6 jeux avec point décisif à 40/A (règle du jeu sans avantage).

- 2) Format traditionnel remplacé par : matchs en 2 manches de 6 jeux (sans avantage) / le 3^e set est remplacé par un jeu décisif en 10 points. Suppression des tableaux de double C, puis B, etc....
- 4) Suppression des tableaux de consolantes C, B, etc....
- 5) Format traditionnel remplacé par : matchs en 9 jeux (sans avantage) jeu décisif à 8/8
 Note : Cette dernière solution ne doit toutefois être appliquée qu'en dernière extrémité, car si elle permet de finir le tournoi, les résultats acquis de cette manière ne peuvent pas être homologué pour le classement fédéral des joueurs.

ATTENTION, ces mesures doivent être appliquées sans précipitation car une fois mises en place, elles doivent être maintenues jusqu'à la fin du tableau ou de la compétition. Les joueurs devront être prévenus des modifications envisagées.

7-0 : JUGE - ARBITRAGE.

La présence d'un juge-arbitre (j-a) officiel de la Fédération Française de Tennis, (F.F.T.), de grade JAT 2 minimum et **d'un superviseur** sont obligatoires pour toute organisation d'un tournoi du C.F.O. même si le tournoi se déroule sur un seul site ou en courts couverts.

Chaque organisateur, avant toute demande d'homologation auprès de la Direction Sportive, doit rechercher un juge arbitre auprès de sa Ligue de tennis de la F.F.T.


Le nom et les coordonnées du j-a devront figurer obligatoirement sur la demande d'homologation, ainsi que la photocopie de sa carte officielle de juge-arbitre en cours de validité.

Le responsable de l'arbitrage et de la réglementation prendra directement contact avec lui pour lui communiquer tout le matériel (réglementation du circuit, échancier etc...) qui lui sera nécessaire pour la construction et la validation des tableaux.

Il est obligatoire que le juge-arbitre et le superviseur soient présents pendant toute la durée du tournoi.

8-0 : CODE DE CONDUITE.

Lors du déroulement d'un tournoi du Circuit France Open, il doit y avoir une application sans restriction du Code de Conduite de l'I.T.F (Tournois ITF & Futures serie) et de la F.F.T. (France Série).

 **Il est dans l'intérêt de tous, autant joueurs que organisateurs, et plus encore pour la réputation et la promotion du tennis en fauteuil roulant, que ce Code soit appliqué et respecté autant envers les joueurs français que étrangers.**

8.1 : Personnes habilitées à faire respecter le Code de Conduite et à proclamer une sanction.

- Le Juge arbitre du tournoi,
- Le superviseur
- L'arbitre de chaise.

8.2 : Procédure d'application.

Toute personne habilitée qui aura décerné un avertissement à un joueur devra en faire un rapport au Juge-Arbitre du tournoi en notifiant le motif afin que celui-ci le consigne dans son rapport de tournoi. Ce rapport sera communiqué à l' I.T.F (Pour les tournois ITF & Futures Série) qui appliquera la sanction en rapport et copie à la Direction Sportive.

8.3 : Retards et forfaits.

Tout forfait ou retard devra être sanctionné selon les codes de Conduite de l'ITF & de la FFT.

Le "scratch" (No show ou W.O.) sera prononcé à la discrétion du Juge-Arbitre du tournoi (voir Règlements I.T.F. & FFT).

Formulation des forfaits sur les tableaux et compte rendu des forfaits ::
 Doivent être inscrits en toutes lettres : (Catégorie ITF & Futures Serie)

- No show :** Si un joueur ne se présente pas pour jouer un tournoi où il est inscrit (Pénalités prévues par l'ITF)
- Walk Over :** Si un joueur ne se présente pas pour jouer un match (retard ou tout autre raison) (Pénalités prévues par l'ITF)
- Retired :** Si un joueur déclare forfait à la suite d'une blessure avant de jouer ou en cours de match : (pas de pénalité, mais fourniture d'un certificat médical attestant l'impossibilité de jouer, le certificat sera formulé par le médecin ou à défaut le kiné du tournoi).

8.4 : Suspension d'un joueur.

Un joueur français ou étranger peut être amené à être suspendu pour plusieurs tournois suite à l'application du code de conduite.

Un joueur en défaut de licences, peut également être suspendu jusqu'à régularisation de sa situation.

Ces suspensions seront à chaque fois stipulées à l'organisateur du tournoi à venir. Il devra dans ce cas renvoyer le bulletin d'inscription et le montant des droits d'engagement accompagné de la mention "inscription refusée pour cause de suspension, voir avec le Secrétariat de l'ITF ou la DS.

NB : Si, un organisateur accepte en toute connaissance de cause l'inscription d'un joueur suspendu, il sera passible d'une amende de 150 € et du refus d'homologation pour l'année suivante.

Par ailleurs, les résultats du joueur concerné seront annulés.

AVERTISSEMENT AUX JUGES ARBITRES ET ORGANISATEURS :

Ce règlement est un complément du cahier des charges pour l'organisation des tournois du Circuit France Open dont nous vous prions de prendre connaissance très complètement. Merci pour votre coopération.

Annexe

Valeur points / Classement

(à utiliser pour l'établissement des têtes de série en tournoi de double
de catégorie France Série)


<u>1^e Série</u>		<u>2^e Série</u>		<u>3^e Série</u>	
<u>CLASSEMENT</u>	<u>POINTS</u>	<u>CLASSEMENT</u>	<u>POINTS</u>	<u>CLASSEMENT</u>	<u>POINTS</u>
N° 1	26	-30/8	14	15/7	06
N° 2	25	0/8	13	15/6	05
N° 3	24	1/8*	12	30/8	04
N° 4	23	2/8	11	30/7	03
N° 5	22	3/8*	10	30/6	02
N° 6	21	4/8	09	Non-classé	01
N° 7	20	5/8*	08		
N° 8	19	15/8	07		
N° 9	18				
N° 10	17				
N° 11	16				
N° 12	15				

* Classements non en service actuellement

Pour toute information complémentaire

Commission Tennis

 02 38 73 12 66

 06 09 40 00 75

E-Mail : stefgoudou@wanadoo.fr

Site de la Commission de Tennis Handisport :


www.tennishandisport.com

Site internet de la Fédération Internationale pour obtention du classement international : www.itfwheelchairtennis.com

Responsable de la Commission de classement :

Serge Leroux

 02 4302 0910


 06 7093 0174

E-Mail : lerouxserge@orange.fr

Responsable de la Commission Règlements sportifs/arbitrage
Validation des tableaux

Joseph Latacz

 /  03 27 91 91 56

 06 81 19 38 61

E-Mail : joseph.latacz@orange.fr